LES

CHANTS DE L'ARMÉE FRANÇAISE

OU

RECUEIL DE MORCEAUX A PLUSIEURS PARTIES

(AVEC ACCOMPAGNEMENT DE PIANO *AD LIBITUM*)

COMPOSÉS POUR L'USAGE SPÉCIAL DE CHAQUE ARME

PAROLES DE

Francis Maillan

MUSIQUE DE

GEORGES KASTNER

Nº 1.
LE CHANT DE L'ARMÉE.

Paroles de FRANCIS MAILLAN. — Musique de GEORGES KASTNER.

L'armée française doit avoir sa place en tête de la série des chants consacrés à ses divers corps. Les souvenirs de notre histoire militaire, surtout depuis les grandes guerres de la Révolution et de l'Empire, ont créé entre toutes les armes une sorte de fraternité dont l'avenir ne fera sans doute que resserrer les liens. Nous n'avons point ici à retracer dans ses détails le glorieux développement des forces militaires de la France depuis les premiers temps de la monarchie jusqu'à nos jours. Le cadre des notices historiques que nous ajouterons, comme un complément naturel, aux chants réunis dans ce recueil, est nécessairement plus modeste. Quelques faits, quelques dâtes doivent suffire pour marquer la place de chaque arme dans les annales de notre armée, en même temps que pour indiquer le rôle de celle-ci dans notre histoire.

Jusqu'à François Ier l'armée française n'offre qu'un ensemble assez confus de corps recrutés à l'étranger et de compagnies franches. C'est au vainqueur de Marignan que la France doit le premier essai d'une organisation militaire. François Ier crée sept légions de six mille hommes chacune; chaque légion est divisée en six cohortes de deux cents arquebusiers et de huit cents piquiers. L'esprit d'indépendance de la noblesse ne tarda pas malheureusement à reprendre le dessus, et on vit, sous les successeurs de François Ier, les troupes étrangères, les bandes indépendantes garder dans notre pays jusqu'à l'avénement de Louis XIII une prépondérance regrettable. Avec Louis XIII, une ère nouvelle commence, et notre suprématie militaire s'établit. La France a cinq armées formant ensemble cent mille hommes, dont dix huit mille cavaliers. Sous Louis XIV, elle voit s'agrandir encore ses ressources, et quatre cent cinquante mille hommes sont tenus sous les drapeaux. C'est le temps de ces glorieuses campagnes qui du Rhin aux Pyrénées font triompher la politique du grand roi, et dont le souvenir impérissable se lie au nom des Turenne, des Condé, des Villars. Louis XV maintient une armée de deux cent mille hommes, illustrée au début de son règne par les victoires de Lawfeld, de Fontenoy, de Rocoux. Louis XVI a sur pied cent vingt-sept mille hommes. Vient enfin la Révolution française, et la puissance militaire de la France atteint, grâce à la féconde impulsion du génie de Carnot, des proportions vraiment merveilleuses. On sait que la République eut un moment sous les drapeaux sept cent trente-deux mille hommes répartis en quatorze armées. Sous l'Empire, des forces non moins redoutables parcoururent l'Europe, et on sait de quelles luttes colossales les plaines d'Austerlitz, d'Eylau, de Wagram, de la Moskowa furent le théâtre. En 1815 encore, la dernière armée que réunit Napoléon comptait près de cent sept mille hommes. La Restauration et la Monarchie de Juillet conservèrent sur un pied respectable notre effectif, qui tend à prendre en ce moment des développemens nouveaux. En 1853 il était de 400,515 hommes et 86,442 chevaux.

Telle est en quelques mots cette histoire de la France militaire qui nous conduit jusqu'en 1854, à la veille d'une nouvelle ère de combats, dont de grandes journées ont déjà été le prélude. Cette histoire se divise, on le voit, en trois périodes. Des tentatives plus ou moins heureuses d'organisation remplissent la première — de François Ier à Louis XIII; — la seconde qui s'étend jusqu'à la révolution est dominée par la puissante impulsion de Richelieu et de Louis XIV; — la troisième marquée sous l'Empire par le développement merveilleux de toutes les forces du pays, se continue sous nos yeux mêmes, et promet encore plus d'une glorieuse page aux annales de la France.




ter - re des Francs et des preux: Par nous guer - rière ou pa - ci - fi - que, Se pour - suit l'œuvre des a - ïeux. Nous éten -
ter - re des Francs et des preux: Par nous guer - rière ou pa - ci - fi - que, Se pour - suit l'œuvre des a - ïeux. Nous éten -
ter - re des Francs et des preux: Par nous guer - rière ou pa - ci - fi - que, Se pour - suit l'œuvre des a - ïeux. Nous éten -
ter - re des Francs et des preux: Par nous guer - rière ou pa - ci - fi - que, Se pour - suit l'œuvre des a - ïeux.
ter - re des Francs et des preux: Par nous guer - rière ou pa - ci - fi - que, Se pour - suit l'œuvre des a - ïeux.
ter - re des Francs et des preux: Par nous guer - rière ou pa - ci - fi - que, Se pour - suit l'œuvre des a - ïeux. Nous éten -
- dons le vieux do - mai - ne Con - quis par le sang et le fer, Chacun, sol - dat ou ca - pi - tai - ne,
- dons le vieux do - mai - ne Con - quis par le sang et le fer, Chacun, sol - dat ou ca - pi - tai - ne,
- dons le vieux do - mai - ne Con - quis par le sang et le fer, Chacun, sol - dat, chacun soldat ou ca - pi - tai - ne,
Nous étendons le vieux do - mai - ne Con - quis par le sang et le fer, Chacun, soldat ou ca - pi - tai - ne,
Conquis par le sang, Con - quis par le sang et le fer, Chacun, sol - dat ou ca - pi - tai - ne,
- dons le vieux do - mai - ne Con - quis par le sang et le fer, Chacun, sol - dat ou ca - pi - tai - ne,
Brave la mort joyeux et fier. Nous éten - dons le vieux do - mai - ne Con - quis par le sang et le fer, Chacun, sol -
Brave la mort joyeux et fier. Nous éten - dons le vieux do - mai - ne Con - quis par le sang et le fer, Chacun, sol -
Brave la mort joyeux et fier. Nous étendons le vieux do - mai - ne Con - quis par le sang et le fer, Chacun, sol -
Brave la mort joyeux et fier. Nous éten - dons le vieux do - mai - ne Con - quis par le sang et le fer,
Brave la mort joyeux et fier. Conquis par le sang, Con - quis par le sang et le fer, Chacun, sol -
Brave la mort joyeux et fier. Nous éten - dons le vieux do - mai - ne Con - quis par le sang et le fer, Chacun, sol -


-dat ou— ca-pi- -tai- -ne, Bra-ve la mort joyeux et fier. Les jours heu- reux, les jours d'a-
-dat ou— ca-pi- -tai- -ne, Bra-ve la mort joyeux et fier. Les jours heu- reux, les jours d'a-
-dat chacun, soldat ou ca pi- tai- -ne, Bra-ve la mort joyeux et fier. Les jours heureux,
Chacun, soldat ou ca-pi- tai- -ne, Bra-ve la mort joyeux et fier. Les jours heu-
-dat ou— ca-pi- -tai- -ne, Bra-ve la mort joyeux et fier. Les jours heu-
-dat ou— ca-pi- -tai- -ne, Bra-ve la mort joyeux et fier. Les jours heureux,
-lar- -mes Nous voient mar- cher d'un même cœur, Et tour à tour, devant nos ar- -mes, Vole l'es-
-lar- -mes Nous voient mar- cher d'un même cœur, Et tour à tour, devant nos ar- -mes, Vole l'es-
les jours d'alar- -mes Nous voient marcher d'un même cœur, Et de- -vant nos ar- -mes, Vole l'es-
-reux, les jours d'a- lar- -mes Nous— voient mar- cher— d'un—
-reux, les jours d'a- lar- -mes Nous— voient mar- cher d'un—
les jours d'alar- -mes Nous voient marcher d'un même cœur, Et tour à tour, devant nos ar- -mes, Vole l'es-
-poir ou la ter- reur. Les jours heu- reux, les jours d'a- -lar- -mes Nous voient marcher— d'un même cœur, Et tour à
-poir ou la ter- reur. Les jours heu- reux, les jours d'a- -lar- -mes Nous voient marcher— d'un même cœur, Et tour à
-poir ou la ter- reur. Les jours heureux, les jours d'alar- -mes Nous voient marcher d'un même cœur, Et
mê- -me cœur, Et tour à tour, devant nos ar- -mes,
mê- -me cœur, Et— tour à tour, devant nos ar- -mes,
-poir ou la ter- reur. Les jours heu-reux, les jours d'alar- -mes Nous voient marcher d'un même cœur, Et


tour, de-vant nos ar- - -mes, Vo-le l'es-poir ou la ter- -reur. At-taque ou dé-
de- -vant nos ar- - -mes, Vo-le l'es-poir ou la ter- -reur. At-taque ou dé-
Vo- - -le l'es- -poir ou la ter- - -reur. At-taque ou dé-
de- -vant nos ar- - -mes, Vo-le l'es-poir ou la ter- -reur. At-taque ou dé-
Allegro moderato. (M.M. ♩.=112)
-fen- - -se, Tra-vail ou combat, Notre tâche immen- -se Tou-jours recommen-
-ce. Attaque ou dé-fen- -se, Tra-vail ou combat, No-tre tâche immense Tou-jours re-com-



-meu - - - -ce. Quand le tam-bour bat, Un seul cri s'é-
-men - - - -ce. Quand le tam-bour bat, Un seul cri s'é-
-men - - - -ce. Quand le tam-bour bat, Un seul cri s'é-
-men - - - -ce. Quand le tam-bour bat, Un seul cri s'é-
-men - - - -ce. Quand le tam-bour bat, r r r r ra plan plan plan plan r r r r r r r r ra plan plan
-men - - - -ce. Quand le tam-bour bat, Un seul cri s'é-
-lan - - -ce, Quand le tam-bour bat, Un seul cri s'é-
-lan - - -ce, Quand le tam-bour bat, Un seul cri s'é-
-lan - - -ce, Quand le tam-bour bat, Un seul cri s'é-
-lan - - -ce, Quand le tam-bour bat, Un seul cri s'é-
plan r r r r r r r r ra plan plan plan r r r r r r r r ra plan plan plan r r r r r r r r ra plan plan plan r r r r r r r r ra plan plan
-lan - - -ce, Quand le tam-bour bat, Un seul cri s'é-
Pressez.
-lan - - -ce: Ils sont à la France, Les jours du sol-dat, Les jours du sol-dat. Ils
-lan - - -ce: Ils sont à la France, Les jours du sol-dat, Les jours du sol-dat. Ils
-lan - - -ce: Ils sont à la France, Les jours du sol-dat, Les jours du sol-dat. Ils
-lan - - -ce: Ils sont à la France, Les jours du sol-dat, Les jours du sol-dat. Ils
plan r r r r r r r r ra Ils sont à la France, Les jours du sol-dat, Les jours du sol-dat. Ils
-lan - - -ce: Ils sont à la France, Les jours du sol-dat, Les jours du sol-dat. Ils
Pressez.



2.

Le monde entier sait notre histoire,
Noble leçon pour l'avenir.
Partout l'écho dit notre gloire,
Partout vit notre souvenir.
Déserts glacés, sables sans bornes
Nous ont livré leurs profondeurs.
Ils nous ont vus, ardens ou mornes,
Les sillonner, toujours vainqueurs.
Sous le drapeau, sous l'oriflamme,
Par un Dieu fort toujours bénis,
Il n'est pour nous qu'une seule âme;
Il n'est pour nous qu'un seul pays.
Attaque ou défense, etc:

3.

Guerriers, héros de tous les âges,
Guidez-nous dans l'âpre chemin,
Et précédez, saintes images,
Nos bataillons au front d'airain.
Réveillez-vous, chefs invincibles,
Au bruit du fer et de l'acier.
Reprenez vos armes terribles,
Sur vos pas nous saurons marcher.
Sous le haubert ou l'uniforme,
Fiers chevaliers, humbles soldats,
Pour nous le nom seul se transforme;
L'armure change, et non le bras.
Attaque ou défense, etc:

4.

Honneur à toi noble famille,
Armée aux rangs toujours unis!
Que sur toi le ciel gronde ou brille,
Sois forte, et vole aux ennemis.
Étends au loin ta main puissante,
Ta main qui fonde et qui détruit;
Dieu te soutient dans la tourmente,
Et vers le but il te conduit.
La France t'aime et te vénère
Dans ses camps ou sur ses vaisseaux,
Car jamais la paix ou la guerre
N'a jeté d'ombre à tes drapeaux.
Attaque ou défense, etc:

N°2.
LE CHANT DE LA GARDE.

Paroles de FRANCIS MAILLAN. Musique de GEORGES KASTNER

Le nom de la Garde est associé aux plus grands souvenirs de l'époque impériale. Organisée en 1799 sous le nom de *Garde Consulaire*, cette milice d'élite, de 9,775 hommes, s'appela en 1804 *Garde Impériale* et arriva au chiffre de 12,175 hommes. Le vainqueur d'Italie et d'Egypte avait fait entrer dans la composition de ce corps la plupart des vaillans compagnons d'armes dont il avait pu éprouver la bravoure au delà des Alpes et sur les bords du Nil. A partir de 1804, la garde remplit dans notre armée un rôle spécial, bien fait pour enorgueillir les hommes admis dans ses rangs et choisis d'ordinaire parmi dix candidats. C'est à elle que revint l'honneur de frapper dans les combats les coups décisifs, de vaincre les résistances suprêmes; c'est ce rôle qu'on la vit remplir en 1805, en 1807, en 1809, sur la plupart des champs de bataille où flotta notre drapeau victorieux. L'effectif de la garde fut augmenté à mesure que le réclamaient les exigences de sa noble tâche. Il était porté à 32,350 en 1810 et à 55,946 en 1812.

Presque tous les soldats qui faisaient partie de ce corps d'élite étaient membres de la légion d'honneur; presque tous comptaient dix ans de service. Ils devaient se distinguer non moins par leur moralité que par leur bravoure. L'entrée dans la Garde Impériale était une des récompenses militaires les plus enviées.

Aujourd'hui la garde est reconstituée dans d'excellentes conditions qui rappellent son organisation primitive. La réorganisation de ce corps a été décrétée le 5 Mai 1854. Il forme une division, comprenant deux brigades d'infanterie, une de cavalerie, un régiment d'artillerie avec cinq batteries et une compagnie du Génie.

La nouvelle garde admet: 1° les soldats de l'armée active qui, arrivés à leur dernière année de service et distingués par leur bonne conduite, veulent contracter un nouvel engagement; 2° ceux qui, sans avoir rempli cette condition, sont décorés de la Légion d'honneur ou de la médaille militaire, ou ont le grade de sous-officiers dans un autre corps; 3° les hommes retirés du service qui n'ont pas dépassé trente-cinq ans et sont déclarés par les autorités militaires de leur localité dignes d'être reçus dans les Gardes.

Le général en chef de la Garde impériale est le Gl. Regnault de Saint-Jean d'Angely; les généraux Mellinet et Uhrich commandent les deux brigades d'infanterie; le général Lannes de Montebello commande la brigade de Cavalerie.

On a lieu d'espérer que les nouveaux soldats de la Garde marcheront sur les traces de leurs vaillans devanciers.





2

Jours de combat, jours de victoire,
Rendez-nous vos ardens soleils.
Ramenez-nous l'antique gloire:
Aux aînés nous serons pareils.
Un grand passé sur nous rayonne:
Victoire ou mort,—Un mot dit tout.
Nous sommes les fils de Cambronne,
Et nous savons mourir debout.
En avant etc.

3

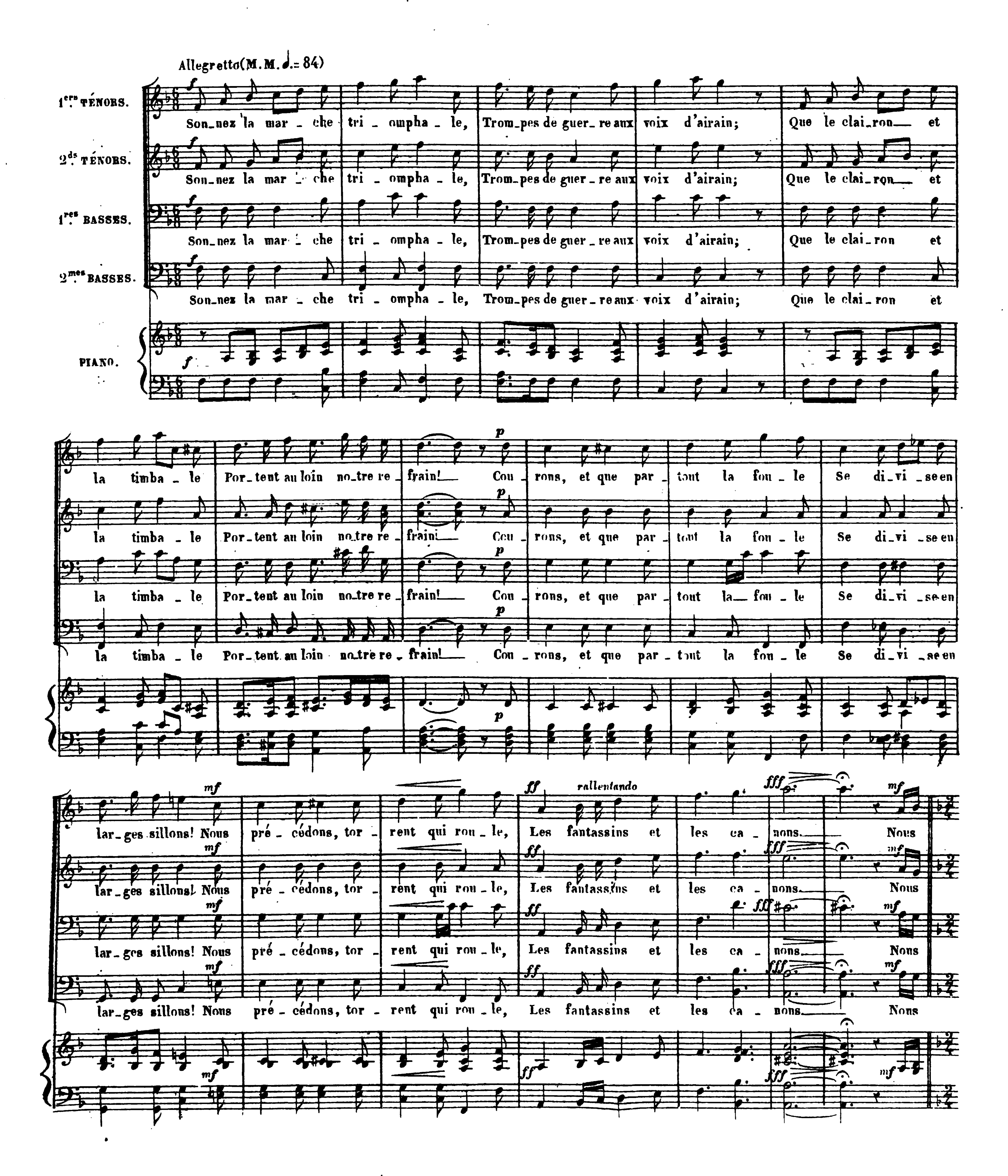
Reparaissez, vieux Capitaines.
Debout, héros des anciens jours!
Entendez-vous! l'écho des plaines
Répond au bruit de nos tambours.
La tombe en vain retient vos ombres.
Dans vos enfans vous renaissez,
Comme autrefois, dans les nuits sombres,
Sur nos drapeaux vous veillerez.
En avant etc.

N.° 3.

LE CHANT DES GUIDES.

Paroles de FRANCIS MAILLAN. Musique de GEORGES KASTNER.

Les Guides tiennent dans la cavalerie de la Garde une place trop brillante pour que nous n'ayons pas cru devoir leur accorder un chant spécial. L'histoire de ce corps est d'ailleurs liée à celle des premières tentatives dont le but était la formation dans notre armée d'une milice d'élite. La compagnie des Guides qui fut le noyau des chasseurs de la Garde Impériale, avait suivi Napoléon dans ses campagnes d'Italie et d'Egypte. Elle fut organisée par Bessières en 1796 pour protéger la personne de Bonaparte, qui avait failli, le 30 Mai de la même année, être enlevé par des coureurs ennemis. Les chasseurs à cheval de la Garde se distinguèrent dans toutes les grandes batailles de l'empire. Comme élite de cavalerie légère, les Guides ont, on le voit, de nobles traditions, et ils sauront, dans la Garde reconstituée, y rester fidèles.





2

Allons,c'est l'heure solennelle;
L'heure de vaincre ou de mourir.
Vers le danger qui nous appelle,
Le sabre en main il faut courir.
Voyez là-bas le ciel en flammes;
Il faut braver le plomb, le fer.
La victoire est aux fortes ames;
Courons,volons,bravons l'éclair!
Nous sommes etc.

3

Beaux jours de saintes funérailles,
Jours du Caire et de Marengo,
Vos splendeurs,ô grandes batailles,
Ont éclairé notre berceau.
De nos aïeux suivons la trace:
Au but sacré marchons comme eux,
Et le marbre où rien ne s'efface
Gardera nos noms glorieux.
Nous sommes etc.

Nº 4.
CHANT DES SOLDATS DU GÉNIE.
(SAPEURS MINEURS)

Paroles de FRANCIS MAILLAN. Musique de GEORGES KASTNER.

Le corps du génie régi actuellement par l'ordonnance du 13 octobre 1845 et par le décret du 16 octobre 1850, comprend trois régimens de ligne, une compagnie d'ouvriers, une de vétérans, une de train. Chaque régiment est composé de deux bataillons, chaque bataillon de seize compagnies, dont deux de mineurs, quatorze de sapeurs. Telle est l'organisation d'un corps qui doit unir l'instruction scientifique à toutes les qualités militaires, et qui à ce titre jouit dans notre armée d'une considération spéciale.

L'origine des troupes du génie est, comme on peut l'imaginer, assez récente. Elle correspond aux nombreux perfectionnemens que la renaissance apporta dans l'art de la guerre. C'est sous Henri IV seulement que les *engeigneurs* (soldats armés d'engins, c'est ainsi qu'on désignait les premiers soldats du génie) formèrent un corps distinct dans l'armée française. La première organisation sérieuse de cette arme est due à Louvois, et remonte à 1690. Deux noms illustres rappellent, l'un les efforts tentés antérieurement au règne de Louis XIV pour régulariser l'emploi des troupes du génie, l'autre l'impulsion la plus puissante peut-être qui fut jamais donnée à leurs travaux: nous voulons parler de Sully et de Vauban. Aujourd'hui le génie a gardé dans notre armée des représentans éminens. Parmi ses illustrations récentes, on doit citer les généraux Haxo, Dode de la Brunerie et le maréchal Vaillant. C'est dans les siéges que l'arme du génie trouve surtout l'occasion d'intervenir avec la supériorité qui appartient au courage servi par l'intelligence. Parmi les siéges qui honorent notre armée, on peut citer celui de Dantzik en 1807, commandé par le maréchal Lefebvre. "C'est, dit M. Thiers dans le tome VII de son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, un beau modèle de siége régulier et le plus remarquable peut-être de notre histoire, parce que les exemples de siéges réguliers si fréquens et si parfaits sous Louis XIV sont devenus fort rares de nos jours." A une époque plus récente, les siéges d'Anvers en 1831, de Rome en 1849, les pénibles et glorieux travaux accomplis devant Sébastopol, montrent que les grandes traditions du génie militaire, pour trouver moins souvent qu'autrefois l'occasion de se produire, comme le remarque avec raison M. Thiers, sont loin d'avoir dégénéré parmi nous.




Rien — n'é clai - re Nos — sil - lons. — No - tre sa - pe
- chons Rien n'é - clai - re Nos sil - lons — nos sil - lons nos sil - lons nos sil - lons. No - tre sa - pe
Rien — n'é - clai - re Nos sil - lons nos sil - lons nos sil - lons nos sil - lons. No - tre sa - pe
- chons Rien n'é - clai - re Nos sil - lons nos sil - lons nos sil - lons. No - tre sa - pe
À coups sourds Creuse — ou frap - pe — Murs — et
À coups sourds à coups sourds à coups sourds Creuse ou frap - pe Murs — et
À coups sourds à coups sourds à coups sourds — Creuse — ou frap - pe — Murs — et —
À coups sourds à coups sourds à coups sourds Creuse ou frap - pe Murs et
tours — Ce — qu'ap - prê - te Notre bras, C'est — la fê - te —
tours — Ce — qu'ap - prê - te Notre bras, notre bras no - tre bras, C'est la fê - te
tours — Ce — qu'ap - prê - te — No - tre bras, — C'est — la fê - te —
tours — Notre bras, C'est — la — fê - te
Du — tré - pas. — S'il - lu -
Du tré - pas. — Quand — la mi - ne — Où tout dort où tout dort, — S'il - lu -
Du tré - pas. — Quand — la mi - ne — Où tout dort, — S'il - lu -
Du tré - pas. Quand — la mi - ne — Où tout — dort, — S'il - lu -



2

Voici les murs à large base
Que nos efforts sauront ouvrir.
L'éclair a lui, le sol s'embrase:
Jour de l'assaut, tu peux venir.
Que peut le roc contre la foudre?
Tout cède à nos ardens replis.
Les vieux remparts volent en poudre;
Et nous chantons sur leurs débris.
Sous la terre, etc.

3

Elle est à nous, la forteresse.
Elle a reçu notre drapeau.
Place aux vainqueurs! Que le feu cesse!
Qu'un bruit plus doux frappe l'écho!
Partout, de Rome à Constantine,
Notre sillon court rayonnant.
Grands noms que la gloire illumine,
On vous répète en nous voyant:
Sous la terre, etc.

Nº 5.

CHANT DES ARTILLEURS À CHEVAL.

Paroles de FRANCIS MAILLAN. — Musique de GEORGES KASTNER.

La France a de tout temps veillé avec une attention particulière au développement de son artillerie. Le nom de cette armé spéciale s'explique, selon les uns, par les mots italiens *arte di tirare*; d'autres le font dériver d'un vieux verbe français *artiller*. Quoi qu'il en soit de cette question d'étymologie, l'arme ainsi dénommée comprend divers corps très distincts. On la divise en *artillerie de terre*,—*de mer*,—*de siège*, —*de campagne*. Cette dernière a joué un grand rôle dans les guerres de l'empire, et a contribué pour une part notable aux succès militaires qui les ont signalées. L'histoire de l'artillerie commence peu après l'invention de la poudre en 1330

Les premiers canons, dont le poids n'excédait pas cinquante livres, étaient portés par trois ou quatre hommes. L'invention des affûts ne tarda pas à suivre celle des canons, et les armes françaises possédèrent bientôt des bouches à feu de toutes les formes et de tous les calibres. Le personnel de l'artillerie s'augmenta dans les mêmes proportions que son matériel. Déja, sous Charles VII, Jean Bureau organisait ce service en France. En 1479, Louis XI créait un *maître général de l'artillerie.* De 1496 à 1545, il se forma en France plusieurs *bandes* (compagnies) d'artilleurs dans toutes les villes munies d'arsenaux. François Ier confirmant la création de Louis XI donna aux artilleurs qui servaient dans ces bandes un costume particulier.

Sully vint enfin, et aux compagnies de canonniers qu'on licenciait d'ordinaire en temps de paix substitua une force régulière. Des corps de bombardiers et de canonniers furent entretenus dans les places pour y faire le service en tous temps. Louis XIV continua l'œuvre de Sully. En 1664, les corps de bombardiers disséminés dans les places furent réunis en un seul régiment, auquel on adjoignit, quelques années plus tard, en 1693, le *régiment royal d'artillerie*. En 1758, les six bataillons du corps d'artillerie furent convertis en autant de brigades de huit compagnies chacune En 1765, on forma avec ces brigades sept régimens. L'artillerie compta de plus six compagnies de mineurs et neuf compagnies d'ouvriers. En 1793 furent crées l'artillerie à cheval et le train d'artillerie. Sous le consulat et l'empire le personnel de l'artillerie fut considérablement augmenté. L'artillerie figura parmi les plus puissantes ressources de la stratégie nouvelle inaugurée par les victoires de Napoléon. En plusieurs occasions, elle servit avec une admirable énergie les plans du grand capitaine, notamment à Wagram, où une canonnade de cent bouches à feu, commandée par Drouot, marqua un des momens décisifs de la journée. Sous la restauration et la monarchie de Juillet, l'artillerie fut maintenue sur un pied respectable.

Aujourd'hui ce corps, organisé par les ordonnances et décrets d'août 1829, du 18 septembre 1835 et du 14 février 1854, comprend un état-major, dix-sept régimens d'artilleurs, un régiment de pontonniers, douze compagnies d'ouvriers, une d'armuriers, six escadrons du train, cinq compagnies de vétérans. Chaque régiment se compose, outre l'état-major, de seize batteries, treize à pied, trois à cheval. L'effectif régimentaire est de 2877 hommes sur le pied de guerre, 1526 sur le pied de paix. De nombreuses illustrations scientifiques ou militaires —Gribeauval, Drouot, Paixhans, entr'autres, ont concouru depuis le XVIIIe siècle aux progrès de l'artillerie.

On doit à S. M. I. Napoléon III, un ouvrage important sur cette arme.

Par la variété de ses ressources, par l'esprit de progrès qui l'anime et qui chaque jour lui fournit des engins plus redoutables, l'artillerie est appelée à étendre encore dans l'avenir l'influence qu'elle a exercée dès son origine sur la tactique moderne.





_lets que Dieu con _ duit: Tout cède à nos ar _ mes ter _ ri_bles, Tou _ jours au but la mort les suit. Tou _
_lets que Dieu con _ duit: Tout cède à nos ar _ mes ter _ ri_bles, Tou _ jours au but la mort les suit. Tou _
Sous nos boulets que Dieu con _ duit: Tout cède à nos ar _ mes ter _ ri_bles, Tou _ jours au but la mort les suit. Tou _
Sous nos boulets que Dieu con _ duit: Tout cède à nos ar _ mes ter _ ri_bles, Tou _ jours au but la mort les suit. Tou _
sf
bien marqué.
Allegro vivace. (MM. 𝅗𝅥 = 144.)
_jours au but la mort les suit la mort les suit. En a _ vant, chars de _ guer _ re Au _ no_ble poids
_ Jetez com _ me un ton _ ner _ re Vos grandes voix _ En a _ vant, chars de guer _ re Au _ no_ble poids _ Jetez comme



2

Le bronze ardent chante la gloire
Aussi bien qu'il porte la mort.
Jours de combat, jours de victoire
Le font vibrer d'un même accord.
Deux noms sacrés, chers à la France,
Nous ont couverts de leur splendeur;
Pour nous, Sully, c'est la naissance;
Napoléon, c'est la grandeur.
En avant, etc.

3

Noble passé, sur nous rayonne:
Notre présent t'égalera.
Le pur éclat qui te couronne
Sur nous aussi resplendira.
Enfans, aïeux, verront ensemble
Leurs noms aller à l'avenir,
Et qu'à ces noms l'ennemi tremble!
Ils disent tous: vaincre ou mourir!
En avant etc.

N° 6.

CHANT DES ARTILLEURS À PIED.

Paroles de Francis **MAILLAN**. Musique de Georges **KASTNER**.





-lets des-truc-teurs, Bom-bes ven-ge-res-ses, Mê-lez vos fu-reurs. Que l'é-cho ré-pon-de Au
-lets des-truc-teurs, Bom-bes ven-ge-res-ses, Mê-lez vos fu-reurs. Que l'é-cho ré-pon-de Au
-lets des-truc-teurs, Bom-bes ven-ge-res-ses, Mê-lez vos fu-reurs. Que l'é-cho ré-pon-de Au
-lets des-truc-teurs, Bom-bes ven-ge-res-ses, Mê-lez vos fu-reurs. Que l'é-cho ré-pon-de Au

bruit in-fer-nal, Et que par-tout gron-de La voix du *bru-tal!* Et que par-tout
bruit in-fer-nal, Et que par-tout gron-de La voix du *bru-tal!* Et que par-tout
bruit in-fer-nal, Et que par-tout gron-de La voix du *bru-tal!* Et que par-tout
bruit in-fer-nal, Et que par-tout gron-de La voix du *bru-tal!* Et que par-tout

gron-de la voix du *bru-tal* la voix du *bru-tal* la voix du *bru-tal!*
gron-de la voix du *bru-tal* la voix du *bru-tal* la voix la voix la voix du *bru-tal!*
gron-de la voix du *bru-tal* la voix du *bru-tal* la voix la voix la voix du *bru-tal!*
gron-de la voix du *bru-tal* la voix du *bru-tal* la voix la voix la voix du *bru-tal!*

2

A bas, murs et citadelles!
A bas remparts et tourelles!
Aux fiers donjons!
Un horizon d'épouvante
S'étend sur la route ardente
Où nous passons.
Enfans, à vos pièces! etc.

3

Et vous, carrés redoutables,
De vos rangs impénétrables
Doublez l'effort.
Nous briserons votre audace,
Au canon vous ferez place
Comme à la mort.
Enfans, à vos pièces! etc.

N°7.

CHANT DES PONTONNIERS.

Paroles de FRANCIS MAILLAN.

Musique de GEORGES KASTNER.

Les Pontonniers, on l'a vu, forment un régiment (le sixième) compris dans le personnel de l'artillerie. La nature des services qu'ils rendent à une armée en marche nous autorise cependant à les considérer comme un corps spécial. Leur mission est surtout de faciliter les opérations de débarquement et de passage des rivières, d'où dépend bien souvent le succès d'une bataille et quelquefois de toute une campagne. Créés en 1795, les pontonniers ne tardèrent pas à se signaler dans les guerres mémorables qui marquèrent la fin du dernier siècle et le commencement de celui-ci. Parmi les ponts militaires qu'ils eurent à construire, nous citerons ceux qui furent jetés sur la Limmat, le Rhin, le Pô, le Danube, le Niémen, la Bérésina. Le pont sur la Limmat assura en grande partie le succès des opérations de Masséna à la bataille de Zurich. Plus tard, à Wagram, les pontonniers français secondèrent avec une activité merveilleuse les desseins de Napoléon. Outre un pont de pontons et un pont de radeaux, ils jetèrent en quinze ou vingt minutes sur le Danube un gigantesque pont d'une seule pièce exécuté sous la direction de l'empereur par le capitaine Dessales. Toutes ces opérations furent accomplies sous un feu continu avec autant d'intrépidité que d'intelligence. La grande guerre rend, on le voit, le concours des pontonniers indispensable à une armée, et les braves soldats qui servent aujourd'hui sous ce nom se montreraient sans doute à l'occasion les dignes rivaux des intrépides travailleurs de Zurich et de Wagram.





l'onde et de la flam - me Nous sa - vons les che - mins. Le mous - quet et la ra - me S'u - nissent dans nos mains; De

l'on - de et de la flam - me Nous savons les che - mins Nous sa - vons les che - mins Nous sa - vons les che - mins.

Allegretto. (M.M. ♩ = 96)

Pon - tonniers a - gi - les, Sur vos ponts mo - bi - les, Ar - mée et ca - nons, Gaie - ment nous pas - sons. Lé - gè - res na -



2

Sur nos pas qu'on s'élance;
Le but, on l'atteindra.
Nous luttions pour la France
Sur la Bérésina.
Guerrier vainqueur des ondes,
Salut à ton drapeau!
Tes veilles sont fécondes,
Et ton labeur est beau.
Danube ou Rhin, qu'importe!
Tout cède à ton effort.
Partout le flot te porte,
Partout te suit la mort.
Pontonniers agiles etc.

3

Avancez, nobles frères,
Sur le pont qui frémit.
Déployez vos bannière
Signal qui resplendit.
Le ciel rit à la fête
Paré d'or et d'airain.
Le combat qui s'apprête
Sera sans lendemain.
Jours de paix et de gloire,
Vous allez revenir.
Il nous faut la victoire,
Ou bien il faut mourir.
Pontonniers agiles etc.

N. 8

CHANT DE L'INFANTERIE DE MARINE.

Paroles de FRANCIS MAILLAN. Musique de GEORGES KASTNER.

L'infanterie de marine comprend aujourd'hui trois régimens, chacun de trois bataillons, et dont l'effectif s'élève à seize mille hommes. Ce corps est ordinairement de service aux colonies, mais il prend part aux guerres qui nécessitent des opérations de débarquement, d'occupation de postes maritimes et d'attaque des côtes. L'infanterie de marine, appelée à faire respecter le drapeau de la France dans les régions les plus lointaines, se montre digne de cette noble tâche. Les noms de Taïti, du Sénégal, rappellent surtout pour elle d'honorables services, auxquels la guerre qui en 1854, a éclaté de la Mer-Noire à la Baltique, est venue ajouter des titres nouveaux.





2

Veillons sur la grève ardente:
Là-bas fuit le négrier.
Amis, portons l'épouvante
Dans le nid du flibustier.
Traversons bois et savanes:
L'indien à nous se rendra,
Et sur ses ponts de lianes
La forêt nous portera.
Mers d'Afrique etc.

3

Nous bravons soleil ou neige,
Du Cap-Nord au Sénégal.
A ceux que le ciel protège
Que font siroccos ou mistral!
Nous rions aux mers lointaines;
Leurs ports vont nous recevoir.
Enfans, voici vos domaines;
Jetez leur un cri d'espoir.
Mers d'Afrique etc.

N° 9.

CHANT DES MATELOTS.

Paroles de FRANCIS MAILLAN. Musique de GEORGES KASTNER.

La dénomination de *matelots* comprend, aux termes de l'inscription maritime, tous les marins immatriculés, c'est-à-dire non gradés, ayant fait deux campagnes, ayant atteint dix-huit ans et n'en ayant pas dépassé cinquante. L'armée navale française compte près de soixante mille matelots. Nés pour la plupart sur notre littoral, ces modestes et braves serviteurs de la France passent presque toute leur vie sur les flots qui les ont vus grandir. La bravoure et l'intelligence ont été de tout temps les qualités distinctives du marin français.

Au besoin d'ailleurs, le matelot se transforme en soldat, et dans les dernières opérations militaires de la Crimée, on peut dire que nos équipages s'illustraient tour à tour sur terre et sur mer. Il serait impossible de résumer ici en quelques lignes l'histoire de ce corps des matelots qui n'est autre que l'histoire même de la marine française.

Bornons-nous à rappeler que comme puissance navale la France compte deux grandes époques, les règnes de Louis XIV et de Louis XVI. Quant aux récents triomphes de notre marine, les noms de Saint Jean d'Ulloa, d'Obligado, de Mogador, de Bomarsund rappellent une série de campagnes où l'armée navale de la France s'est montrée la digne sœur de son armée de terre.



Allegretto. (M. M.  =72)

REFRAIN.

-ges Dans le calme ou par l'ou-ra-gan Dans le calme ou par l'ou-ra-gan. Je-tons au flot qui

-ges Dans le calme ou par l'ou-ra-gan Dans le calme ou par l'ou-ra-gan. Je-tons au flot qui

-ges Dans le calme ou par l'ou-ra-gan Dans le calme ou par l'ou-ra-gan. Je-tons au flot qui

-ges Dans le calme ou par l'ou-ra-gan Dans le calme ou par l'ou-ra-gan. Je-tons au flot qui

pas-se un chant jo-yeux. A nous, ma-rins, l'es-pa-

pas-se un chant jo-yeux. A nous, ma-rins, l'es-pa-

pas-se qui pas-se Un chant jo-yeux Un chant jo-yeux. A nous ma-rins, l'es-pa-

pas-se Un chant jo-yeux Un chant jo-yeux. A nous ma-rins l'es-pa-

-ce, L'onde et les cieux! Fen-dons la mer pro-fon-de,

-ce, L'onde et les cieux! Fen-dons la mer pro-fon-de,

-ce l'es-pa-ce, L'onde et les cieux! Fen-dons la mer pro-fon-de,

-ce, L'onde et les cieux! L'onde et les cieux! Fen-dons la mer pro-fon-de, Gais



2

Rochers bretons, côtes normandes,
Nous sommes nés parmi vos landes,
Et nos aïeux sont vos enfans.
Lorsque tout dort sur les flots sombres,
Jean-Bart, Suffren, vos grandes ombres
Passent encor sur nos haubans.
Jetons au flot qui passe etc.

3

Que de combats que de voyages!
Jours de triomphe et jours d'orages!
Luttes sans fin, nuits sans repos!
Qui dira vos courses lointaines,
Fiers matelots, vieux capitaines,
Frères unis sous les drapeaux?
Jetons au flot qui passe etc.

4

Brise et vapeur, voilà nos ailes;
À nouveaux temps, forces nouvelles;
Un souffle ardent court sur les eaux.
En avant donc, marins de France!
L'astre qui brille au ciel immense,
C'est Dieu veillant sur nos vaisseaux.
Jetons au flot qui passe etc.

Nº 10.

CHANT DES GENDARMES.

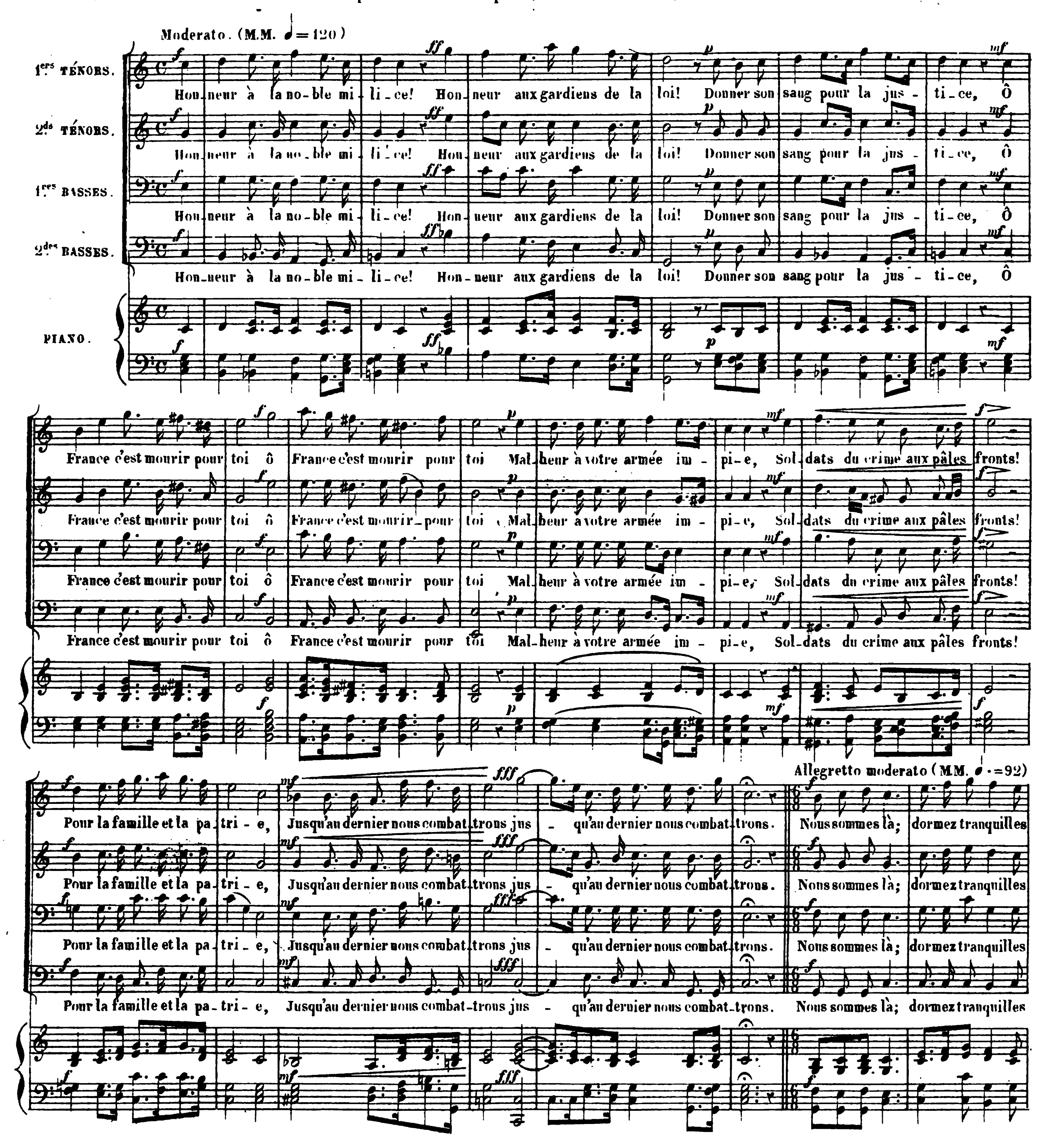
Paroles de FRANCIS MAILLAN.

Musique de GEORGES KASTNER.

La milice connue sous le nom de *gendarmerie* se partage en plusieurs corps dont les attributions sont très variées. Elle fut instituée en 1791 par l'assemblée constituante et s'appela d'abord *gendarmerie départementale*.

Le but de la nouvelle milice ne fut toutefois nettement fixé que par la loi du 28 germinal an VI (17 avril 1798). A Paris le rôle de la gendarmerie a partagé un peu la mobilité des régimes politiques qui depuis un demi-siècle se sont succédé en France. Sous Napoléon il y eut une *gendarmerie d'élite*. Cette milice s'appela *gendarmerie royale* sous la restauration. Sous le nom de *garde municipale*, elle servit vaillamment le gouvernement de Louis-Philippe, et se trouve aujourd'hui reconstituée sous le nom de *garde de Paris*. Outre ce corps essentiellement parisien, d'autres forces constituent cependant la gendarmerie française, et pour en embrasser l'ensemble, il faut interroger les décrets des 22 Xbre 1851, 19 février 1852 et 1er mars 1854. D'après ces décrets le corps de la gendarmerie comprend 1º la *gendarmerie impériale* formant six légions pour les départemens et l'Algérie; 2º la *gendarmerie coloniale* (quatre compagnies); 3º la *gendarmerie mobile* ou d'élite (2 bataillons); 4º la *garde de Paris*; 5º les *gendarmes vétérans* (une compagnie); 6º la *gendarmerie maritime* (cinq compagnies affectées au service des ports et arsenaux). Le nombre des hommes servant dans la gendarmerje a souvent varié. De 10,561 à l'origine, il fut porté sous l'empire à 15,000, puis à 21,000 hommes; en 1814, il fut réduit à 17,000 puis à 15,855. En 1852 la France comptait 24,000 gendarmes.

Nous ne pouvons citer cette date de 1852 sans rappeler les services signalés que rendirent à cette époque les gendarmes sur plusieurs points du pays menacés par la guerre sociale. A d'autres époques encore, et notamment en 1848, la gendarmerie française lutta pour la défense de l'ordre avec autant d'abnégation que de bravoure. Honneur et discipline, telle est sa devise, et ces deux mots résument aussi son histoire.





2.

Voici la nuit et le silence;
Des noirs complots l'heure a sonné.
Mais nous veillons sur l'innocence
Et près du toit abandonné.
Du malfaiteur brisant les armes,
Nous arrivons, guerriers sauveurs;
Quand retentit l'appel d'alarmes,
Un seul écho vibre en nos cœurs.
Nous sommes là etc:

3.

En vain sur le pavé des villes
L'émeute étend ses bras d'airain;
Aux grands jours des luttes civiles,
Nous sommes prêts, le glaive en main.
Nous conservons, gardiens austères,
L'ordre et la paix, trésors sacrés,
Et vous, brillez sur nos bannières,
Patrie, honneur, noms vénérés!
Nous sommes là etc:

N°. 11.

CHANT DES POMPIERS.

Paroles de FRANCIS MAILLAN. Musique de GEORGES KASTNER.

La création de ce corps fait honneur à l'esprit de progrès qui depuis le commencement de notre siècle règle en France l'organisation de la force publique. C'est sous l'empire, en 1811, que fut organisé à Paris le corps des pompiers, dont plusieurs ordonnances (en 1821, en 1822, etc.) fixèrent plus tard les attributions. Les pompiers forment à Paris un bataillon divisé en cinq compagnies; ils font partie de l'armée, bien qu'entretenus par la ville et placés sous les ordres du préfet de police. Munis de puissans moyens de sauvetage, formés par d'incessans exercices gymnastiques, les pompiers parisiens n'ont que trop souvent l'occasion de faire admirer leur courage et leur bravoure. Les départemens et les campagnes possèdent aussi des compagnies de pompiers, prises d'ordinaire dans la garde nationale, et composées surtout d'ouvriers en bâtimens.



Suivez au feu le noble athlète; Il lutte et jamais ne se rend, Il

lutte et jamais ne se rend.

Allegretto. (M.M. 𝅗𝅥 = 84.)

Amis, pas d'alarmes! Salut à nos

armes Qui portent secours! Qui portent secours! Amis, pas d'alarmes! Salut à nos

ar_mes Qui por_teut se_cours! Qui porteut se_cours! Pour donner aux vil_les

ar_mes Qui por_teut se_cours! Qui por_teut se_cours! Pour donner aux vil_les

ar_mes Qui por_teut se_cours! Qui por_tent se_cours! Pour donner aux vil_les

ar_mes Qui por_teut se_cours! Qui por_tent se_cours! Pour don_ner aux vil_les

Jours et nuits tran_quil_les, Nous veillons tou_jours, Nous veillons tou_jours. Pour donner aux

Jours et nuits tran_quil_les, Nous veillons tou_jours, Nous veillons tou_jours. Pour donner aux

Jours et nuits tran_quil_les, Nous veillons tou_jours, Nous veillons tou_jours. Pour donner aux

Jours et nuits tran_quilles, Nous veillons tou_jours, Nous veillons tou_jours. Pour don_

vil_les Jours et nuits tran_quil_les, Nous veillons tou_jours, Nous veillons tou_jours.

vil_les Jours et nuits tran_quil_les, Nous veillons tou_jours, Nous veillons tou_jours.

vil_les Jours et nuits tran_quil_les, Nous veillons tou_jours, Nous veillons tou_jours.

_ner aux vil_les Jours et nuits tranquil_les, Nous veillons tou_jours, Nous veillons tou_jours.

2.

Entendez-vous la générale
Et le tocsin, voix sépulcrale?
Pompiers, debout: il faut courir.
Voici le feu qui siffle et gronde;
Qu'un cri sauveur partout réponde;
Alerte! il faut vaincre ou périr.
Amis, pas d'alarmes! etc:

3.

Courage, allons! le feu recule;
L'eau bondit sur le toit qui brûle.
Il meurt enfin, le souffle ardent.
Hymnes pieux, couvrez sa rage;
La voix de Dieu dompte l'orage:
Prions, là-haut il nous entend.
Amis, pas d'alarmes! etc:

4.

Nuit de malheur! la plaine est sombre;
Là-bas le feu sillonne l'ombre.
Mais nous voilà: plus de terreur!
Sur les épis plane l'orage.
Courons, il faut vaincre sa rage.
Rendons l'espoir au moissonneur!
Amis, pas d'alarmes! etc:

N° 1.

CHANT DES CARABINIERS.

Paroles de FRANCIS MAILLAN. Musique de GEORGES KASTNER.

Les premiers corps de carabiniers datent du dixseptième siècle. Frappé des bons effets qu'on avait obtenus dans l'infanterie de la création des grenadiers, Louis XIV voulut doter la cavalerie d'une institution semblable. Dès l'année 1676, les quatre plus anciens gardes du corps de chaque compagnie durent prendre la carabine. Ce nombre fut porté à quinze en 1677, et un peu plus tard, à dixsept. En 1679, une ordonnance royale prescrivit la création de deux carabiniers dans chaque compagnie de cavalerie. Ces hommes, choisis parmi les plus habiles tireurs, recevaient une solde supérieure à celle des autres cavaliers. Enfin, à l'ouverture de la campagne de Flandre, en 1690, le maréchal de Luxembourg forma une compagnie d'élite avec les carabiniers de tous les régimens. La bravoure que le nouveau corps déploya à la bataille de Fleurus décida le gouvernement de Louis XIV à créer une compagnie de carabiniers dans chaque régiment de cavalerie. Réunies en 1691 et 1692, ces compagnies se signalèrent par leur intrépidité. A la suite de la bataille de Nerwinde, journée mémorable pour les carabiniers, on forma cinq brigades avec les cent compagnies de cette arme qui existaient. Chaque brigade fut composée de quatre escadrons, chaque escadron compta quatre compagnies de trente hommes. En 1694, Louis XIV passa la première revue de ce corps près de Compiègne, et lui donna le nom de *Régiment royal des carabiniers*, avec le N° 12 dans la cavalerie. Les guerres du XVIIIe siècle offrirent à ce régiment de nombreuses occasions de se signaler. Nous nous bornerons à citer le siège de Lille en 1708, la retraite du Quesnoy (1709), l'affaire de Guastalla (1734), le siège de Prague (1742), les batailles de Fontenoy et de Lawfeld (1745 et 1747), enfin la journée de Crevelt (1758). En 1789, ce corps d'élite comptait deux brigades de 1500 hommes chacune. Aujourd'hui il forme deux régimens sur lesquels planent les souvenirs des grandes journées de l'empire, mêlés à ceux de Nerwinde et de Fontenoy.





2.

En avant, et que Dieu te mène!
Cavalier au front radieux!
De l'honneur il t'ouvre l'arène,
A l'ennemi marche joyeux.
En avant! du combat c'est l'heure;
C'est l'instant cher aux cœurs guerriers.
Que l'on triomphe ou que l'on meure,
Bonne chance aux carabiniers!
Au combat qu'on s'élance etc:

3.

Avec nous voici les fantômes
Des braves qui sont nos aînés.
Luxembourg(1), de tes gentilshommes
Les exploits seront égalés.
Avançons, le clairon résonne.
Avançons, l'ordre a retenti.
Là-bas, c'est la charge qui sonne,
Et devant nous, c'est l'ennemi.
Au combat qu'on s'élance etc:

4.

Tout a fui, les chants de victoire
Vont au loin frapper les échos.
Le ciel rit à ta jeune gloire,
Noble fils des anciens héros.
Salut donc! honneur à cette arme
Qui brille au flanc de ton coursier!
Faisons au loin voler l'alarme
Avec le chant du cavalier.
Au combat qu'on s'élance etc:

(1) La notice historique placée en tête de ce chant rappelle la part que prit le maréchal de Luxembourg à la formation des carabiniers.

N.º 2.

CHANT DES CUIRASSIERS.

Paroles de FRANCIS MAILLAN. Musique de GEORGES KASTNER.

C'est à la fin de 1666 que remonte la première organisation des cuirassiers en France. Alors fut créé le *Régiment des cuirassiers du roi* qui prit rang, dans l'arme de la cavalerie, après *Royal-Étranger*. Les cuirassiers du roi portaient sous le chapeau une calotte en fer, et sur la poitrine un plastron ou demi-cuirasse, que remplaça, vers le milieu du règne de Louis XV, la cuirasse complète. L'effectif du régiment des cuirassiers du roi était, en 1730, de 480 cavaliers, 32 officiers, 12 trompettes et 1 timbalier. En 1792, la France n'avait encore que ce seul régiment de cuirassiers. On lui donna le N.º 8 parmi les régimens de grosse cavalerie. La cuirasse avait été abandonnée comme incommode. Napoléon la rétablit. Un arrêté consulaire du 23 décembre 1802 fit passer dans l'arme des cuirassiers les 5.e, 6.e et 7.e régimens de grosse cavalerie. En 1804, le chiffre des régimens de cuirassiers fut porté à 12, et les cavaliers furent cuirassés par devant et par derrière. En 1812, on les arma de baïonnettes. En 1813, il existait 13 régimens de cuirassiers, qu'on réduisit à 6 en 1815. Aujourd'hui le nombre des régimens de cette arme est de 10. Les cuirassiers ont pour destination spéciale d'enfoncer les masses ou carrés, et c'est ordinairement à l'arme blanche qu'ils attaquent l'ennemi. Dans la plupart des batailles de l'empire, cette cavalerie dite de réserve, a noblement rempli sa tâche; elle lègue aux régimens de nouvelle formation un ensemble de glorieuses traditions auxquelles ceux-ci ne seront pas infidèles.





2.

Voyez-le, bravant la mitraille;
Il court et répand la terreur;
Puis, joyeux après la bataille,
Il dort sous le drapeau vainqueur.
Vaillant guerrier, l'honneur te guide;
Suis-le toujours, divin rayon;
Car Dieu soutient l'homme intrépide
Et bénit son ardent sillon.
La guerre est la fête etc:

3.

Des noms chers à toute mémoire
Brillent, soldats, sur vos drapeaux;
De Fontenoy, noble victoire,
Faut-il réveiller les échos?
Jours d'Austerlitz, en traits de flammes
Plus près de nous vous rayonnez.
Souvenirs chers aux fortes âmes,
Toujours sur nous vous planerez.
La guerre est la fête etc:

4.

Notre gloire est à son aurore
Des héros pour la consacrer.
Si de grands jours brillent encore,
Grandissons avec le danger.
Devant le feu nous sommes frères.
Au passé joignant l'avenir,
Marchons au but qu'ont vu nos pères;
Comme eux sachons vaincre ou mourir.
La guerre est la fête etc:

N.° 3.

CHANT DES DRAGONS.

Paroles de FRANCIS MAILLAN.

Musique de GEORGES KASTNER.

C'est au quinzième siècle que l'arme des dragons prit place dans l'armée française. Dès 1554, et particulièrement pendant le séjour de nos troupes en Piémont, on avait vu les arquebusiers à cheval se distinguer dans la guerre de partisans. L'idée vint au duc de Brissac d'organiser, sous le nom de *dragons*, une milice composée de ces arquebusiers et appropriée au service du cheval comme à celui de l'infanterie. Les dragons devaient combattre tour à tour comme cavaliers et comme fantassins. Ils reçurent le fusil et le pistolet en même temps que l'épée et la hache. Sous le règne de Henri IV, les compagnies de dragons créées de 1554 à 1588 furent réunies en régimens. Licenciés en 1628 après le siège de La Rochelle, les dragons reparurent dans l'armée en 1635. A la paix des Pyrénées, en 1659, on n'en comptait plus que deux régimens,— celui du *Roi* et celui de *la Ferté*. Ces régimens étaient assimilés à l'infanterie, et en 1784 seulement on les réintroduisit dans la cavalerie. En 1690, on comptait 34 corps de dragons. De 1703 à 1710, le chiffre des régimens de cette arme était de 35 il fut réduit à 15 en 1730. Ce nombre n'a guère varié depuis. En 1789, il y avait 18 régimens de dragons;— sous le consulat et l'empire, de 24 à 31. La restauration compta 12 régimens de dragons, chiffre qui a été conservé.

Parmi les officiers généraux qui représentèrent avec le plus d'éclat l'arme des dragons aux XVI.e et XVII.e siècles il faut nommer le maréchal de Brissac (sous Henri II), et le maréchal de Boufflers (sous Louis XIV.) L'histoire des dragons sous le consulat et l'empire a aussi son glorieux représentant dans le brave général Baraguey-D'Hilliers. Une seule page regrettable est à noter dans les annales de cette arme, qui fut tristement associée, après la révocation de l'édit de Nantes, aux mesures de rigueur prises contre les protestans. Ce souvenir est heureusement aussi loin de nous que les théories militaires qui avaient présidé à l'ancienne organisation des dragons. Débarrassés aujourd'hui de leur double fonction de cavalier et de fantassin, les dragons n'ont plus à concilier deux services incompatibles, et peuvent se contenter de la part de gloire qui leur est acquise, comme à l'un des corps les plus anciens et les plus justement renommés de la cavalerie française.





2

Là bas les canons en furie
Ont allumé leur incendie.
C'est notre acier qui l'éteindra.
Allons, plus de vaine menace
Tout doit céder à notre audace
Tremblez, nous voilà! nous voilà!
Arrière etc.

3

Allons, en marche, et pas de trève!
Faisons sonner le chant du glaive;
Jetons au vent nos cris guerriers;
Versez en nous vos saintes flammes,
Nobles aïeux, vaillantes ames,
A nous, les Brissac, les d'Hilliers!
Arrière etc.

4

Soldats vainqueurs, gloire à vos armes!
Ils sont passés, les jours d'alarmes.
Au ciel luit un astre clément.
Rentrez joyeux dans la patrie.
L'oeuvre de guerre est accomplie
Français, le foyer vous attend.
Arrière etc.

N.º 4.

CHANT DES LANCIERS.

Paroles de FRANCIS MAILLAN. Musique de GEORGES KASTNER.

L'usage de la lance nous transporte à la période la plus reculée de notre histoire militaire. Sous la seconde race et au commencement de la troisième, le droit de la porter était exclusivement réservé aux chevaliers et aux hommes d'armes. La lance disparut peu à peu de nos armées, à mesure que les armes à feu se perfectionnaient. Sous le règne de Henri IV, on en était venu à l'abandonner à peu près complètement. C'est au maréchal de Saxe qu'appartient la première pensée du rétablissement de cette arme dans la cavalerie française. Le vainqueur de Fontenoy organisa et entretint un corps de mille lanciers, qui ne lui survécut pas. Pendant les premières guerres de l'empire, Napoléon reprit dans de meilleures conditions l'œuvre tentée par le maréchal de Saxe. Un premier régiment de lanciers fut formé en 1801; trois autres lui furent successivement adjoints. En 1812, il existait (non compris les lanciers de la garde), neuf régimens de lanciers formant un effectif de dix mille hommes. La garde impériale comptait trois régimens de cette arme: — le premier créé en 1807 et composé de Polonais; — le second, formé en 1810, composé de Français et connu sous le nom de *lanciers rouges*; — le troisième (polonais) créé en 1812. A la restauration, on ne conserva que le régiment des lanciers français de la garde qui prirent la dénomination de *chevau-légers-lanciers de France*. En 1830, le 14 août, une ordonnance royale supprimait les lanciers de la Garde et établissait un nouveau régiment de cavalerie sous le nom de *lanciers d'Orléans*. Une autre ordonnance du 9 Février 1831 transforma en régimens de lanciers les cinq premiers de l'arme des chasseurs à cheval. Aujourd'hui la France compte 8 régimens de lanciers de 8 escadrons. L'histoire de ce corps a été surtout brillante pendant les guerres de l'empire. Également glorieux pour la Pologne et pour la France, les fastes militaires des lanciers rappellent et consacrent de la façon la plus éclatante les liens qui unissent notre nation à la noble race si dignement représentée sous ses drapeaux par l'illustre prince Poniatowski.




-pè - te Un belliqueux re - frain Jetez un cri de fê - te, En - fants, sur le che - min, Et que l'écho ré-
-pè - te Un belliqueux re - frain Jetez un cri de fê - te, En - fants, sur le che - min, Et que l'écho ré-
-pè - te Un belliqueux re - frain Jetez un cri de fê - te, En - fants, sur le che - min, Et que l'écho ré-
-pè - te Un belliqueux re - frain Jetez un cri de fê - te, En - fants, sur le che - min, Et que l'écho ré-
Allegretto Moderato (M. M. 𝅗𝅥. = 60)
-pè - te Un bel - liqueux re - frain. Tra la tra la tra la
-pè - te Un bel - liqueux re - frain. Tra la tra la tra la
-pè - te Un bel - liqueux re - frain. Tra la tra la tra la tra la tra la
-pè - te Un bel - liqueux re - frain. Tra la tra la
Vi - ve la lan - ce! Vi - ve la lan - ce! Tou - te puis - san - ce Est dans l'a - cier. Vi - ve la lan - ce!
Vi - ve la lan - ce! Vi - ve la lan - ce! Tou - te puis - san - ce Est dans l'a - cier. Vi - ve la lan - ce!
Vi - ve la lan - ce! Vi - ve la lan - ce! Tou - te puis - san - ce Est dans l'a - cier. Vi - ve la lan - ce!
Vi - ve la lan - ce! Vi - ve la lan - ce! Tou - te puis - san - ce Est dans l'a - cier. Vi - ve la lan - ce!



2.

Sous le ciel qui rayonne
Il est beau de courir;
Sous le plomb qui résonne
Il est beau de mourir.
A travers les rafales
En avant compagnons.
Mêlons au bruit des balles
Les accents des clairons.
Par nos coups tout s'achève;
Aucun ne frappe en vain.
Soldats, la voix du glaive
Est la voix du destin.
Vive la lance! etc.

3.

Nous allons, tout recule
Devant nos escadrons.
C'est la mort qui circule
Au sein des bataillons.
Un grand nom nous devance,
Par l'Elster consacré,
Et sur nous se balance,
Astre cher et sacré.
Qu'il soit un cri de guerre
Cher aux cœurs généreux!
Marchons à sa lumière
Vers le but glorieux!
Vive la lance! etc.

4.

En avant! Dieu protège
Les forts et les vaillans.
Les aïeux, saint cortège
Guideront les enfans.
Le sillon de la lance
Attend les moissonneurs.
Sous la main de la France
Tout grandit, bras et cœurs.
Flottez donc banderolles,
Dans l'azur qui sourit,
Et brillez, fiers symboles
Sur l'acier qui frémit!
Vive la lance! etc.

Nº 5.

CHANT DES HUSSARDS.

Paroles de FRANCIS MAILLAN.

Musique de GEORGES KASTNER.

Le nom des hussards vient du mot hongrois *housz*, vingt, vingtième. Pour former ce corps la noblesse hongroise équipa un homme par vingt-feux. La création des hussards en France remonte à l'année 1637 et au règne de Louis XIII. On eut alors, sous ce nom, trois compagnies de cavalerie hongroise. En 1691, des déserteurs hongrois vinrent grossir les rangs de notre armée en assez grand nombre pour que Louis XIV ait consenti, l'année suivante, à créer un régiment de hussards, organisé à l'instar de la cavalerie française et composé de deux escadrons de trois compagnies chacun (la compagnie était de cinquante hommes). Un second régiment fut formé vers le même temps; mais la paix de Riswick amena, en 1697, la suppression de ces deux corps. En 1701, Louis XIV eut dans son armée un nouveau régiment de hussards donné par l'électeur de Bavière; un autre, corps de cette arme levé en Turquie, en 1719, fut amené en France par M. de Berching. De 1741 à 1748, tant que dura la guerre de la succession d'Autriche, il y eut en France 7 régimens de hussards à 4 escadrons.

Jusqu'en 1776, les hussards avaient servi comme grosse cavalerie. A cette époque leur équipement fut modifié, et ils prirent rang comme cavalerie legère. Pendant la révolution et sous l'empire, le nombre des régimens de hussards fut porté à quatorze. La restauration ne conserva que six régimens de cette arme. Aujourd'hui on compte en France neuf régimens à trois escadrons.

Les hussards rendirent pendant les guerres de la révolution et de l'empire de notables services militaires. C'est à ce corps qu'appartenait le brave Lasalle, un des plus brillans officiers de l'armée française, qui en 1806, à la tête de quelques escadrons de hussards fit mettre bas les armes à la garnison de Custrin.

La célèbre affaire du Texel à laquelle ce chant fait allusion; doit compter aussi comme une des pages les plus mémorables de l'histoire militaire des hussards.





2

Fils de la steppe immense,
Nous portons vos couleurs;
Mais le nom de la France
Seul est doux à nos cœurs.
Éclaireurs intrépides,
En avant nous marchons,
Et toujours, nobles guides,
On suit nos bataillons.
Hop! hop! etc.

3

Qui ne sait votre gloire,
Cavaliers sans rivaux!
En tous lieux la victoire
Couronna vos drapeaux.
Sa course triomphale
Vous traça le chemin,
Sous Junot ou Lasalle,
Du Texel à Custrin (1)
Hop! hop! etc.

4

Qu'il est beau dans la plaine,
Le vivant tourbillon,
Quand son vol dans l'arène
Trace à peine un sillon.
C'est l'honneur qui l'appelle;
A sa voix qu'il connaît
Le hussard est fidèle
Et répond: je suis prêt!
Hop! hop! etc.

(1) On sait que lors de la conquête de la Hollande par Pichegru en 1795, des hussards français s'emparèrent de vaisseaux ennemis à la faveur des glaces qui les retenaient captifs dans le Texel.

N° 6.

CHANT DES CHASSEURS À CHEVAL

Paroles de FRANCIS MAILLAN. Musique de GEORGES KASTNER.

L'origine des chasseurs à cheval est assez récente. En 1743 une compagnie de cent hommes fut créée sous le nom de *chasseurs de Fischer*. Ces chasseurs étaient à pied; on ne tarda pas à leur adjoindre deux cents cavaliers. Tantôt à pied, tantôt à cheval, les chasseurs furent réunis tour à tour aux hussards et aux dragons. En 1779, on voulut procéder à une organisation plus sérieuse de la cavalerie légère. Six régimens de chasseurs à cheval furent créés, et se distinguèrent par leur brillante conduite dans la guerre de l'indépendance de l'Amérique. Au commencement de 1793, la France comptait douze régimens de chasseurs à cheval, désignés chacun par le nom d'une de nos provinces. Il y avait les *Chasseurs d'Alsace*, les *Chasseurs de Franche-Comté*, les *Chasseurs Bretons-Bourguignons* etc. Lors de la formation de la garde consulaire un régiment de chasseurs y trouva place, et fut le noyau d'une brillante élite de cavalerie légère qui prit une part glorieuse à toutes les campagnes de l'empire. La Restauration conserva 24 régimens de chasseurs à cheval; la monarchie de Juillet réduisit ce nombre à 14, cinq d'entre les régimens de chasseurs ayant été incorporés à l'arme des lanciers. Aujourd'hui la France a 13 régimens de chasseurs à cheval, plus quatre régimens de la même arme désignés sous le nom de *Chasseurs d'Afrique*. Ces derniers ont rendu de grands services dans les diverses campagnes qui depuis 1830 se sont succédé en Algérie.





Allegretto. (MM. ♩. = 100)

- te Au loin nos cris guer - riers! Sonnez la chas - se Par vaux et monts!
- te Au loin nos cris guer - riers! Sonnez la chas - se Par vaux et monts!
- te Au loin nos cris guer - riers! Sonnez la chas - se Par vaux et
- te Au loin nos cris guer - riers! Sonnez la chas - se Par vaux et monts!

Sonnez la chas - se Cors et clai - rons! Sonnez la chas - se Par vaux et
Sonnez la chas - se Cors et clai - rons! Sonnez la chas - se Par vaux et
monts! Sonnez la chas - se Cors et clai - rons! Sonnez la chas - se Par
Son - nez la chas - se Cors et clai - rons! Sonnez la chas - se

monts! Sonnez la chas - se Cors et clai - rons! L'en - nemi pas - se,
monts! Sonnez la chas - se Cors et clai - rons! L'en - ne - mi pas - se,
vaux et monts! Sonnez la chas - se Cors et clai - rons! L'en - ne - mi pas - se,
Par vaux et monts! Son nez la chas - se Cors et clai - rons Cors et clai - rons! L'en - ne - mi pas - se,



2

Au combat que l'on suive
Notre fier étendard!
Le premier il arrive,
Et le dernier il part.
Bercés dans la mitraille
Et ne cédant jamais,
Escarmouche ou bataille
Toujours nous trouvent prêts.
Sonnez la chasse etc.

3

Sous le ciel d'Italie
Notre nom fut vanté.
Ce nom en Algérie
Est encor redouté.
Ennemis de la France,
Tremblez! nous sommes là!
Le chasseur qui s'élance
Jamais ne recula.
Sonnez la chasse etc.

N°. 7.

CHANT DES SPAHIS.

Paroles de FRANCIS MAILLAN. Musique de GEORGES KASTNER.

En Turquie le mot de *Spahis* désigne un corps de cavalerie formé par Amurat II. C'est également un corps de cavalerie qui figure sous ce nom dans l'armée française. Il est composé en majorité d'indigènes de l'Algérie armés et équipés à l'orientale. L'appât du gain décida des cavaliers arabes à servir sous nos drapeaux. Une discipline moins sévère que la discipline française, un costume approprié aux mœurs et au climat assurèrent bientôt à la France une milice nouvelle, digne de combattre à côté de ses corps les plus braves. Les spahis rendent surtout des services précieux comme éclaireurs, coureurs, soldats d'avant-poste. Dès l'origine des officiers et des sous-officiers français ont été donnés à des cavaliers indigènes.




47
Allegro moderato. (M.M. ♩=100.)
-lah! Al-lah! C'est la fantasi-a. Al-lah! Al-lah! C'est la fantasi-a. El-le nous en-traî-ne A travers la
Allah! Allah! C'est la fantasi-a Allah! Allah! C'est la fantasi-a. El-le nous en-traî-ne A travers la
plaine. Le bonheur est là, Le bonheur est là, Que partout la pou-dre Pro-mè-ne sa fou-dre! Que partout la
plaine. Le bonheur est là, Le bonheur est là, Le bonheur est là, Le bonheur est là, Que partout la pou-dre Pro-mè-ne sa fou-dre! Que partout la
poudre Pro-mè-ne sa fou-dre! Al-lah! Al-lah! C'est la fantasi-a. Al-lah! Al-lah!
poudre Pro-mè-ne sa fou-dre! Allah! Allah! C'est la fantasi-a. Al-lah! Al-lah!
Andantino.
C'est la fanta-si-a.
mf
f
ff
2.
Sifflez, poudres et balles!
Au front des cavales
Jetez vos éclairs.
Le coursier qu'effare
La rauque fanfare
Franchit les déserts.
Le fer qui résonne,
Le clairon qui sonne,
Voilà nos concerts.
Allah! Allah! etc.
3.
Formés sous la tente,
Dans l'Afrique ardente,
France, nous t'aimons!
Ta voix souveraine
Au loin parle et mène
Les fiers escadrons.
Dieu te fit sultane:
Pour toi l'on se damne
Au bruit des canons.
Allah! Allah! etc.
4.
En vain dans le sable
L'émir indomptable
Cacha ses trésors.
Son camp plein d'alarmes
Pliant sous nos armes,
Paya nos efforts.
Smala, ton enceinte,
Par la flamme étreinte,
S'ouvrit aux plus forts.
Allah! Allah! etc.
5.
Quand le ciel est sombre,
Pour nous luit dans l'ombre
Le feu des combats.
Un seul but éclaire
Notre route austère:
Victoire ou trépas!
Sinistre ou splendide,
L'astre qui nous guide
Ne nous trahit pas.
Allah! Allah! etc.

N.° 8.

CHANT DE L'INFANTERIE DE LIGNE.

Paroles de FRANCIS MAILLAN. Musique de GEORGES KASTNER.

On donne le nom de *troupe de ligne* aux corps d'infanterie et de cavalerie destinés à former la *ligne de bataille*. Ce nom s'applique aussi plus spécialement à la grosse infanterie, qui jusqu'à une époque récente, était distincte de l'infanterie légère. La France comptait en 1854 75 régimens d'infanterie de ligne et 25 d'infanterie légère. Un décret rendu dans le cours de cette même année a confondu les deux infanteries en une seule masse de cent régimens. Le nombre total des hommes d'un régiment d'infanterie de ligne était en 1825 de 1800 (pied de paix) et de 2,780 (pied de guerre). Il est aujourd'hui de 1800 à 2,000 hommes. L'infanterie française comprend, outre la ligne, les chasseurs à pied, les zouaves, l'infanterie légère d'Afrique (trois bataillons), les tirailleurs indigènes (trois bataillons), et les compagnies de discipline au nombre de douze. — Dans les campagnes du consulat et de l'empire, notamment dans la campagne d'Egypte, nos fantassins se sont plus d'une fois mesurés avec un ennemi supérieur en nombre sans le concours de la cavalerie. Ils ont glorieusement justifié l'opinion accréditée parmi les grands tacticiens de tous les temps, à savoir que l'infanterie de ligne est la vraie base d'une armée.





2.

Nous sommes là pour la patrie
Prêts à donner notre humble vie:
Dieu des combats, tu nous conduis,
Et nous allons sous la mitraille,
Portant l'espoir de la bataille,
Joyeux, au bout de nos fusils.
Du tambour etc.

3.

Qui comptera nos jours de gloire?
Qui dira nos chants de victoire
Et les exploits de nos aieux!
Nos vieux drapeaux criblés de balles,
Parlent pour nous, saintes annales;
Beau livre ouvert à tous les yeux!
Du tambour etc.

N°. 9.

CHANT DE L' INFANTERIE LÉGÈRE.

Paroles de FRANCIS MAILLAN. Musique de GEORGES KASTNER.

Le nom *d'infanterie légère* ne désigne plus aujourd'hui un corps distinct. Il nous a semblé cependant qu'un chant spécial devait rappeler une des anciennes forces de notre armée, aujourd'hui remplacée avec éclat par l'arme des chasseurs à pied. L'infanterie légère, bien que récemment confondue avec l'infanterie de ligne, avait autrefois son rôle particulier. Lorsque la tactique nouvelle substitua les mouvemens audacieux aux manœuvres savantes, la mobilité, qui était le privilège de certains corps, devint une condition de succès pour des armées entières. Dès lors le caractère spécial de l'infanterie légère tendit à s'affaiblir. La récente création des chasseurs à pied, en introduisant dans la stratégie moderne des élemens tout nouveaux, a rendu inutile une distinction qui ne correspondait plus à une différence réelle. Les deux groupes de régimens qui forment l'infanterie française sont donc réunis aujourd'hui par la communauté du nom comme par celle des services à rendre et des services déjà rendus.





2.

Le feu se multiplie;
Partout c'est l'incendie,
Partout le plomb ardent.
Salut à la tempête!
Soldat, rien ne t'arrête,
Et tu dis: en avant!
Voix de la patrie etc.

3.

Avec nous pas de trève;
Par la balle ou le glaive
Tout combat doit finir.
Sous le canon qui tonne
Un noble cri résonne,
Et c'est: vaincre ou mourir!
Voix de la patrie etc.

Nº 10.

CHANT DES CHASSEURS À PIED.

Paroles de FRANCIS MAILLAN. Musique de GEORGES KASTNER.

Le beau corps devenu si célèbre sous le nom de *Chasseurs à pied* a été organisé en 1836, à Vincennes, par le duc d'Orléans. Il forme aujourd'hui 2 bataillons. Les soldats qui le composent, armés de carabines de choix, n'ont pas de rivaux pour la justesse du tir, la précision et la rapidité des mouvemens. Ils ont rendu d'éclatans services en Afrique et au siége de Rome. La guerre de Crimée leur a fourni une nouvelle occasion de s'illustrer.

On a vu cette *artillerie à bras*, pour employer l'expression d'un document presque officiel, prêter un vigoureux concours à l'artillerie de siége. Plus d'une fois on avait tenté d'organiser dans notre armée des corps de chasseurs tirailleurs; mais ces diverses tentatives, mollement poursuivies, n'avaient jamais été couronnées par des résultats décisifs. Dès 1689, lors de la guerre entre la France et l'Espagne, on avait créé dans le Roussillon cent compagnies de *fusiliers de montagnes*. Au commencement des guerres de la révolution, il y avait eu les *chasseurs de montagne* et les *chasseurs bons tireurs*. L'empire avait créé 16 bataillons de chasseurs à pied, outre un corps de miquelets français qui se signala souvent en Espagne. L'importance de l'arme des chasseurs ne date toutefois réellement que de l'organisation nouvelle et des nombreux faits d'armes qui, depuis les guerres d'Algérie jusqu'à la campagne de Crimée, l'ont si glorieusement consacrée.




bien marqué
C'est la co_lonne aux rangs mo_bi_les, Le ba_tail_lon aux lon_gues fi_les: C'est la co_lonne aux
C'est la co_lonne aux rangs mo_bi_les, Le ba_tail_lon aux lon_gues fi_les: C'est la co_lonne aux
C'est la co_lonne aux rangs mo_bi_les, Le ba_tail_lon aux lon_gues fi_les: C'est la co_lonne aux
C'est la co_lonne aux rangs mo_bi_les, Le ba_tail_lon aux lon_gues fi_les: C'est la co_lonne aux
rangs mo_bi_les, Le ba_tail_lon aux lon_gues fi_les: C'est la co_lonne aux rangs mo_bi_les,
rangs mo_bi_les, Le ba_tail_lon aux lon_gues fi_les: C'est la co_lonne aux rangs mo_bi_les,
rangs mo_bi_les, Le ba_tail_lon aux lon_gues fi_les: C'est la co_lonne aux rangs mo_bi_les,
rangs mo_bi_les, Le ba_tail_lon aux lon_gues fi_les: C'est la co_lonne aux rangs mo_bi_les,
Le ba_tail_lon aux lon_gues fi_les: Ils n'ont qu'un cri: l'enten_dez vous? Ils n'ont qu'un cri: l'en_ten_dez
Le ba_tail_lon aux lon_gues fi_les: Ils n'ont qu'un cri: l'enten_dez vous? Ils n'ont qu'un cri: l'en_ten_dez
Le ba_tail_lon aux lon_gues fi_les: Ils n'ont qu'un cri: l'enten_dez vous? Ils n'ont qu'un cri: l'en_ten_dez
Le ba_tail_lon aux lon_gues fi_les: Ils n'ont qu'un cri: l'enten_dez_vous? Ils n'ont qu'un cri: l'en_ten_dez
A tempo. (M.M. ♩=168)
vous? Cou_ra_ge, enfants, à nous l'es_pa_ce; Le
vous? Cou_rage, enfants, cou_rage enfants à nous l'es_pa_ce; Le
(imit: le clairon)
vous? Courage, enfants, à nous l'es_pa_ce; ta ta ta ta ta ta ta
(imit: le clairon)
vous? Cou_rage, enfants à nous l'es_pa_ce; ta ta ta ta ta ta Le



2

Paix ou combat, calme ou tempête,
Qu'importe à ceux que rien n'arrête?
En avant donc les francs tireurs!
Fendons gaiement bise et rafales;
Volons au but comme nos balles,
Les bras unis comme nos cœurs.
Courage, enfants, etc.

3

La vieille Afrique, aux jours d'alarmes,
A vu le ciel bénir nos armes;
Le vent de feu nous a brunis;
Mais nous marchons toujours agiles;
Domptant l'Arabe ou les Kabyles,
Le désert ou les oasis.
Courage, enfants, etc.

4

Assauts de brèche ou de collines,
Sont un jeu pour nos carabines.
Rien n'échappe à leurs feux errants.
Notre drapeau, bien jeune encore,
Eut son baptême et son aurore
Sur le Tibre et dans les Zibans.
Courage, enfants, etc.

N.o 11.

CHANT DES ZOUAVES.

Paroles de FRANCIS MAILLAN. Musique de GEORGES KASTNER.

Le nom de ce corps est emprunté à une association de guerriers arabes renommés pour leur bravoure. Les *Volontaires parisiens* et les *bataillons dits de la Charte* en furent le premier noyau. Organisé en Algérie dès le 1.er Octobre 1830, le corps des Zouaves compte aujourd'hui trois régimens, plus les *Zouaves de la Garde* formant un seul régiment. C'est sous la brillante et forte impulsion donnée par le général de Lamoricière que les Zouaves se sont élevés à un des premiers rangs parmi les corps d'infanterie que possède notre armée. L'assaut de Constantine et celui de Zaatcha, des combats sans nombre ont glorieusement établi la supériorité des Zouaves, particulièrement comme infanterie d'attaque. Les récentes batailles de l'Alma et d'Inkermann sont venues jeter un nouvel éclat sur ce corps cité avec raison en Europe comme un des plus brillans et des plus redoutables de l'armée française.





2

Voyez! noble parure,
Le guerrier pélerin,
Couvrant sa vieille armure
Du burnous africain.
Partout faites lui place;
Il revient du combat.
Que partout quand il passe,
On fête le soldat.
Colonnes errantes etc.

3

Quelle histoire héroïque
Il peut conter le soir,
Celui qui vient d'Afrique
Au vieux foyer s'assoir!
Sous l'antique chaumine
Il dit au cercle ami
L'assaut de Constantine
Ou le combat d'Isly.
Colonnes errantes etc.

4

Sous le manteau de guerre,
Enfans, marchons joyeux.
Charmez la route austère,
Echos des jours heureux.
Chansons de la patrie,
Que vos refrains sont doux!
Sur la terre ennemie
Au loin consolez-nous.
Colonnes errantes etc.

N.° 12.

CHANT DES TIRAILLEURS INDIGÈNES DE L'ALGÉRIE.

Paroles de FRANCIS MAILLAN. Musique de GEORGES KASTNER.

L'Afrique a ses corps spéciaux, parmi lesquels celui des tirailleurs indigènes mérite de figurer en première ligne. Le nom même de ce corps indique la pensée qui a présidé à son organisation. On a voulu que l'Algérie tirât de son sol ses moyens de défense militaire, comme elle en tire déjà les élémens de sa prospérité matérielle. Les tirailleurs indigènes forment trois bataillons, qui ont pris une part honorable à la plupart des grands faits d'armes dont l'Afrique fut le théâtre depuis 1830. Au siége de Zaatcha, les tirailleurs du bataillon de Constantine (commandant Bourbaki) ont fait plus d'une fois admirer leur bravoure. Chargés de couper les communications de la ville avec l'intérieur du pays, ils remplirent cette importante mission en ne cessant de lutter avec une opiniâtreté victorieuse contre les nombreux auxiliaires accourus au secours des assiégés. On cite aussi la belle conduite des tirailleurs dans les diverses expéditions de Kabylie, et notamment dans celle de Mai 1851 commandée par le maréchal Saint-Arnaud. Enfin la campagne de Crimée est venue ajouter plus d'un glorieux épisode à l'histoire de cette arme, et on a vu les tirailleurs indigènes, à la journée d'Inkermann, soutenir dignement, à côté des Zouaves, la vieille réputation de nos milices françaises.





2

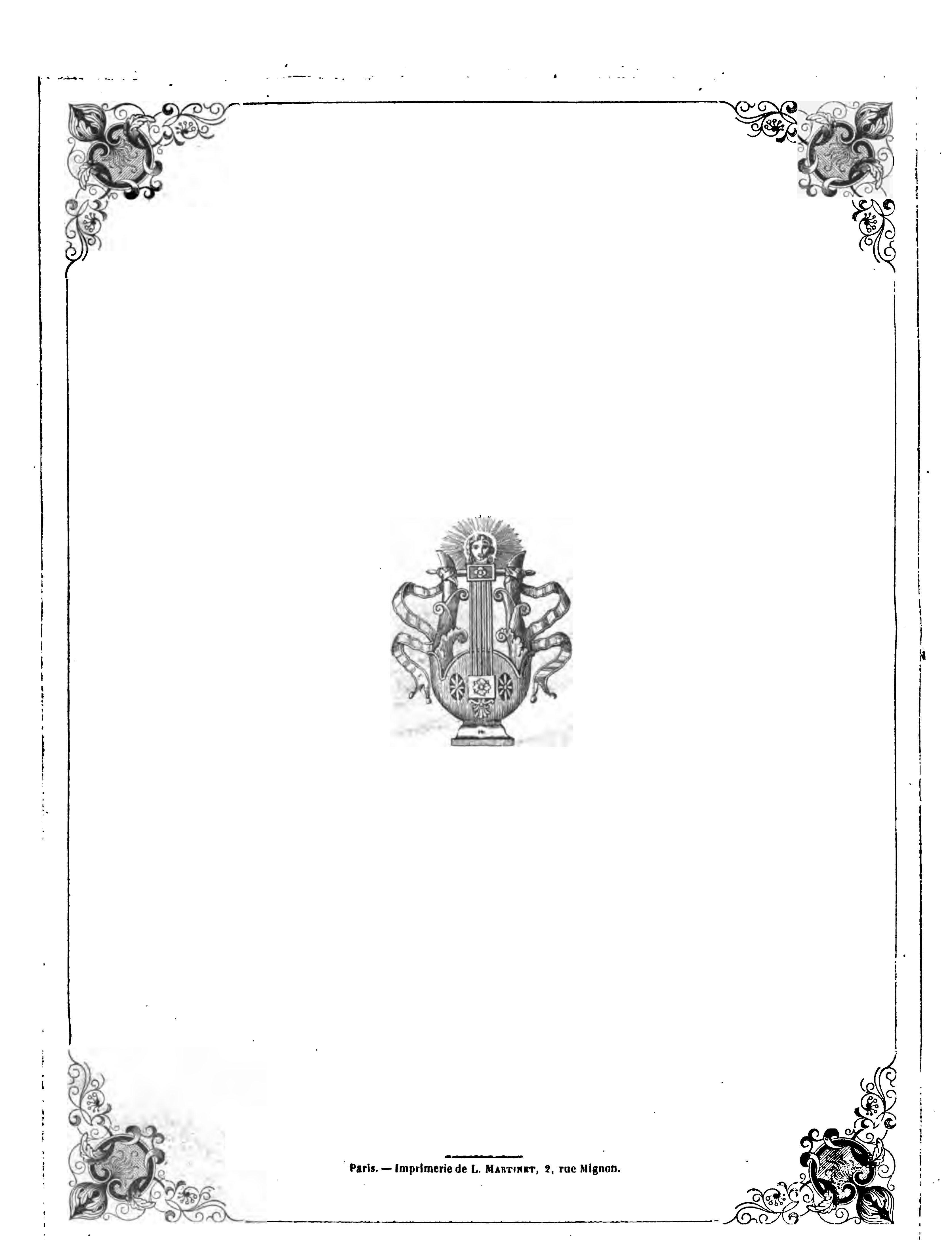
Notre vie est errante;
Notre toit, c'est la tente.
Qu'importe où nous marchons!
La fortune nous mène,
Et des monts à la plaine
Conduit nos bataillons.
Voici la troupe agile etc.

3

Désert et Kabylie,
Notre troupe aguerrie
Connaît tous vos chemins.
Dieu maudit les rebelles;
Il nous donne des ailes,
Pour franchir vos ravins.
Voici la troupe agile etc.

4

Que la lutte sans trêve
Recommence ou s'achève,
Toujours nous sommes prêts.
Les combats sont nos fêtes;
Nous rions aux tempêtes,
Le bras sur nos mousquets.
Voici la troupe agile etc.



Paris. — Imprimerie de L. Martinet, 2, rue Mignon.